



Pétition pour l'interdiction de l'élevage des lapins en batterie

Chaque année, plus de 400 millions de lapins sont élevés pour leur viande au sein de l'Union européenne, ce qui représente la moitié de la production mondiale. Rien qu'en France, on en tue 60 millions par an.

La plupart d'entre eux sont élevés dans des cages disposées en batterie. Pendant toute leur vie, ils sont enfermés dans ces cages exiguës au sol grillagé, source d'inconfort et de blessures aux pattes. Il leur est impossible de se dresser, bondir, fouiner, ronger, se cacher... En phase d'engraissement, le moindre déplacement dérange les autres lapins, la promiscuité favorise les comportements d'agression.

Les lapines, inséminées artificiellement, sont soumises à un rythme de reproduction maximal. Elles mettent bas tous les 42 jours environ. Elles souffrent de lésions aux pattes et de déformations du squelette. Un tiers d'entre elles meurent chaque année.

Dès leur naissance, les petits sont triés : les plus faibles et ceux en surnombre sont assommés sur le rebord d'une caisse où ils agoniseront parmi les morts-nés. Ces mises à mort douloureuses ne font l'objet d'aucun contrôle et d'aucune sanction.

L'éleveur a moins de 5 minutes à consacrer par vie de lapin. Le taux de mortalité dans ces élevages est supérieur à 25% malgré une utilisation massive de médicaments et d'antibiotiques.

**Il n'existe aucune législation française ni européenne pour protéger spécifiquement les lapins dans les élevages.
C'est pourquoi, nous, soussignés, demandons à la Commission européenne
d'élaborer une proposition de directive afin d'interdire les élevages de lapins en cages.**

Nom	Prénom	Adresse complète	Code Postal	Ville	Pays	Nationalité	Signature	adresse email

Pétition relayée par :